



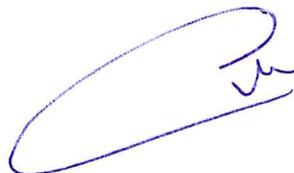
Commune
de
Doncourt-Lès-Conflans

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE

Fait à Doncourt-Lès-Conflans,
Le 3 avril 2023

Le Maire, Bernard ROBER



SOMMAIRE

Cadre général du budget	3
Note de présentation du compte administratif 2022.....	4
A. La section de fonctionnement	4
1. Résultat de fonctionnement pour l'année 2022.....	4
2. Analyse des dépenses de fonctionnement	4
3. Récapitulatif des dépenses de fonctionnement	7
4. Analyse des recettes de fonctionnement	8
5. Récapitulatif des recettes de fonctionnement	10
B. La section d'investissement	11
1. Résultat d'investissement pour l'année 2022.....	11
2. Analyse des dépenses d'investissement	11
3. Analyse des recettes d'investissement	13
4. Récapitulatif de la section d'investissement.....	14



Cadre général du budget

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte administratif. La présente note répond à cette obligation.

Pour mémoire, le compte administratif :

- est établi en fin d'exercice par le maire,
- est le bilan financier de la commune. Il rend compte des opérations budgétaires exécutées.
- rapproche des prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives, en dépenses et en recettes, pour les deux sections,
- se présente de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présenter les résultats comptables de l'exercice.

Le compte administratif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **La section de fonctionnement** qui concerne la gestion courante de la commune,
- **La section d'investissement** qui retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune.

Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte administratif fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice en sachant que les informations qui y figurent sont concordantes avec celles présentées par le Trésorier dans son compte de gestion.

On note une exécution financière saine au service des habitants.

Note de présentation du compte administratif 2022

A. La section de fonctionnement

1. Résultats de fonctionnement pour l'année 2022

Recettes de fonctionnement	851.483,02 €
Dépenses de fonctionnement	- 724.046,44 €
Résultats de l'année 2022	127 436,58 €

2. Analyse des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses de gestion courante nécessaires au bon fonctionnement des divers services communaux notamment :

➤ **Chapitre 011 - charges à caractère général**

Ce chapitre contient toutes les dépenses relatives aux bâtiments communaux, à l'énergie, aux frais de communication, aux contrats de maintenance et prestations de services, aux assurances, aux achats de petits matériels et d'entretien courant, aux fournitures administratives et scolaires, aux fêtes et cérémonies, à l'impression du bulletin municipal, aux taxes foncières payées par la commune...

Pour 2022, les dépenses au sein de ce chapitre s'élèvent à **189 079,62 €**. Elles étaient de 162 716,73 en 2021.

On observe une hausse des dépenses des comptes :

- 60611 – eau et assainissement : augmentation de l'arrosage du terrain de foot et arrosage des fleurs avec de l'eau de robinet suite à l'interdiction de prendre l'eau du lavoir et avant l'interdiction préfectorale d'arrosage,
- 60612 – énergie – électricité : augmentation de 23,91 % du tarif de l'électricité,
- 61521 – entretien et réparation de terrains : entretien du terrain de football,
- 6182 – documentation générale et technique – abonnement : augmentation suite à l'achat de livrets du petit citoyen pour les élèves de l'école élémentaire et la prise en charge d'une partie de l'abonnement ONE (réseau social éducatif pour les écoles),

- 6232 - fêtes et cérémonie : la commune avait décidé d'augmenter les prestations du repas des anciens, car cet événement n'avait pas eu lieu en 2020 et 2021. On note également des dépenses pour des gerbes offerts lors de cérémonie officielle et de décès,
- 6237 – publications : réalisation de 3 gazettes à la place d'un bulletin municipal,

Et une baisse des dépenses des comptes :

- 60631 – fourniture d'entretien : baisse du montant des fournitures d'entretien suite à la baisse d'achat de produits pour le Covid.
- 6227 : frais d'actes et de contentieux : baisse de dépenses de contentieux suite à la clôture de certains dossiers

➤ **Chapitre 012 - dépenses de personnel**

Ces dépenses s'élèvent à **396 097,41 €** pour l'année 2022. Elles étaient de 366 985,12 € en 2021 et de 351 401,49 € en 2020.

Cette hausse est due :

- l'augmentation des salaires des agents communaux suite à la revalorisation du point d'indice de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022,
- au versement d'une contribution financière au Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle jusqu'au 31 août 2022, pour la prise en charge d'un agent communal momentanément privé d'emploi, faute de poste vacant à la mairie.

➤ **Chapitre 65 - charges de gestion courante**

Ce chapitre regroupe les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, les frais de contingents incendie et les participations aux organismes extérieurs (syndicats intercommunaux). Ces charges s'élèvent à **90 272,94 €** pour l'année 2022. Elles étaient de **85 931,14 €** en 2021.

Malgré l'augmentation des indemnités des élus de 3,5 % suite à la revalorisation du point d'indice, on peut noter une baisse du montant des indemnités et des charges suite au décès du maire début octobre 2022.

On observe également le règlement de la facture du logiciel informatique de la mairie au compte 65811 – droit d'utilisation – informatique en nuage qui était réglée les années antérieures en investissement au compte 2051 – concessions et droits similaires et en fonctionnement au compte 6156 – maintenance du chapitre 011.

En 2022, les subventions aux personnes et aux associations (compte 6574) ont été attribuées pour un montant de **3 764,75 €** à :

DETENTE DONCOURTOISE	:	210,00 €
LE SOUVENIR FRANÇAIS	:	150,00 €
UNION SPORTIVE CONFLANS DONCOURT	:	1 000,00 €
ASSOCIATION LES PTITS DONCOURTOIS	:	750,00 €
CLUB D'ECHECS	:	210,00 €
AMONFERLOR	:	176,85 €
MILTOL	:	50,00 €
ASSOCIATION INTERVENTION	:	100,00 €
COLLECTIF DE DEFENSE DES BASSINS MINIER	:	117,90 €
CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE LORRAINE	:	600,00 €
M. Corentin RING - AEROCLUB de Doncourt-Lès-Conflans	:	100,00 €
Aide à un habitant sinistré suite à un incendie dans son domicile	:	300,00 €

Les frais de participation aux frais de scolarité versés aux autres communes pour les enfants doncourtois est de 1 477,03 € (5 élèves).

➤ **Chapitre 66 - charges financières**

Ces charges concernent les intérêts des emprunts pour un montant de **710,80 €**. Elles étaient de 1 935,40 € en 2021.

➤ **Chapitre 67 - charges exceptionnelles**

Ces charges s'élèvent à **25 267,94 €**. Elles étaient de 2 200,47 € en 2021.

Elles concernent :

- le versement des bons scolaires pour les collégiens (26) et les lycéens (30) pour un montant de 1 852,58 €,
- l'annulation d'un titre émis en doublon pour un montant de 19 512,80 €,
- le remboursement à la commune de Bruville de 1/5^e de l'indemnisation par la société SMACL suite au vol du tracteur.

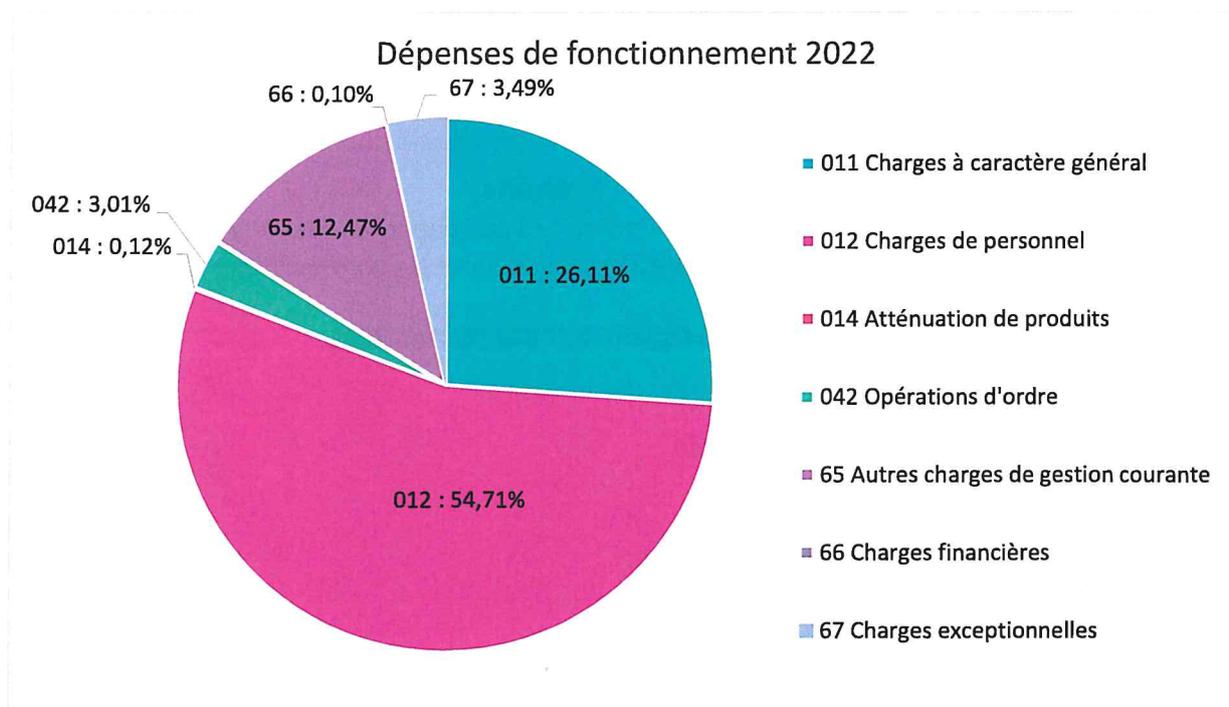
➤ **Chapitre 042 : Opérations d'ordre**

Ce sont des opérations qui permettent de retracer des mouvements ayant un impact sur l'inventaire de la commune, sans avoir de conséquences sur la trésorerie. On parle aussi d'écritures comptables, puisque ce ne sont pas des opérations bancaires réelles.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève en 2022 à **21 765,73 €**.

3. Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	CA 2021	CA 2022	Variation
011	Charges à caractère général	162 716,73	189 079,62	+ 16,2 %
012	Charges de personnel	366 985,12	396 097,41	+ 7,93 %
014	Atténuation de produits	1 894,55	852,00	- 55,00 %
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	43 532,88	21 765,73	- 50,00 %
65	Autres charges de gestion courante	85 931,14	90 272,94	+ 5,05 %
66	Charges financières	1 935,40	710,80	- 63,27 %
67	Charges exceptionnelles	2 200,47	25 267,94	+ 148,30 %
68	Dotations aux provisions	6 220,00	0,00	- 100,00 %
Total des dépenses		671 416,29	724 046,44	+ 7,84 %



4. Analyse des recettes de fonctionnement

Les recettes réelles peuvent être classées en plusieurs catégories selon leur origine :

- atténuation de charges,
- les produits issus de la fiscalité directe locale,
- les dotations de l'État (dont la dotation globale de fonctionnement) et les participations d'autres collectivités,
- les produits des services,
- les revenus des immeubles communaux.

➤ **Chapitre 013 - les atténuations de charges**

Il s'agit du remboursement de l'assurance maladie des agents et de l'indemnité transport pour un montant de **4 788,24 €** en 2022. Il était de 2 082,57 € en 2021.

Le remboursement des frais de personnel s'est élevé à 3 988,24 €. Ces sommes concernent le remboursement des salaires par notre assureur pour les agents en arrêts maladie.

➤ **Chapitre 70 - produits des services et du patrimoine**

Les produits proviennent principalement :

- de l'occupation du domaine public : 1 588,70 €,
- des ventes de concessions dans le cimetière : 2 250,00 €,
- de la participation de la Communauté de Communes aux dépenses liées à la mise à disposition de salles pour le périscolaire et la restauration scolaire pour les années 2020 et 2021.

Ces produits s'élèvent à **33 760,52 €**. Elles étaient de 7 042,09 € en 2021.

➤ **Chapitre 73 - les impôts et taxes**

Les taux d'imposition communaux sont :

- taxe sur le foncier bâti : 28,70 %,
- taxe sur le foncier non bâti : 26,42 %.

L'augmentation du produit de la fiscalité est liée, d'une part, à la revalorisation de 3,4 % de la base fiscale via un coefficient d'actualisation calculé par l'administration fiscale, en fonction de l'inflation, pour l'ensemble du territoire national et, d'autre part, à la construction de nouvelles habitations.

Compte 73111	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Taxes foncières et d'habitation	250 311 €	267 285 €	278 659 €
Variation en pourcentage		+ 6,78 % / 2020	+ 4,26 % / 2021
Variation en valeur		+16 974 € / 2020	+11 374 € / 2021

Le chapitre 73 regroupe également le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources communales et intercommunales (FNGIR), la taxe sur la consommation finale d'électricité et la taxe afférente au droit de mutation ou taxe publicité foncière.

Le montant des attributions de compensation définitives s'élève à 13 332,45 €, la CCOLC devant acquitter en lieu et place des communes le contingent départemental « incendie ».

En 2022, le montant de ces produits s'élève à **426 559.24** €. Il était de 386 987 € en 2021.

➤ Chapitre 74 - les dotations, subvention et participations

La dotation globale de fonctionnement, principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales, est une ressource importante qui a évolué de la manière suivante :

- Dotation forfaitaire des communes	:	131 983 €
- Dotation de solidarité rurale des communes	:	57 790 €
- Dotation nationale de péréquation des communes	:	31 851 €
- Dotation générale de décentralisation	:	23 133 €
- Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	:	25 616 €
- Dotation biodiversité	:	8 084 €
- Attribution du fonds de péréquation taxe professionnelle	:	18 175 €

Le chapitre 74 regroupe également le Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA) de 1 887,72 € et la participation aux frais de scolarité des autres communes pour les élèves extérieurs qui s'élève à 21 901,32 € (46 élèves dont 20 élèves de Bruville).

Le montant totale de ce chapitre s'élève à **322 265,96** € pour l'année 2022. En 2021, il était de 328 913,44 €.

➤ Chapitre 75 - les autres produits de gestion courante

Il s'agit notamment des autorisations d'occupation temporaire versées par les différentes associations occupant les dépendances du domaine public du site de l'aérodrome. Le montant encaissés en 2022 est de 21 199,63 €.

Le montant de ce chapitre s'élève à **21 205** € pour 2022. En 2021, il était de 21 107,05 €.

➤ Chapitre 76 - les produits financiers

Il s'agit des intérêts de parts sociales qui s'élèvent à **8,25** € en 2022. Ils étaient de 6,88 € en 2021.

➤ **Chapitre 77 - les produits exceptionnels**

Le montant des recettes exceptionnelles s'élève à 22 230,90 €. Il correspond à versement de frais suite à une décision judiciaire et au remboursement d'assurance suite à un sinistre rue Georges Dubois.

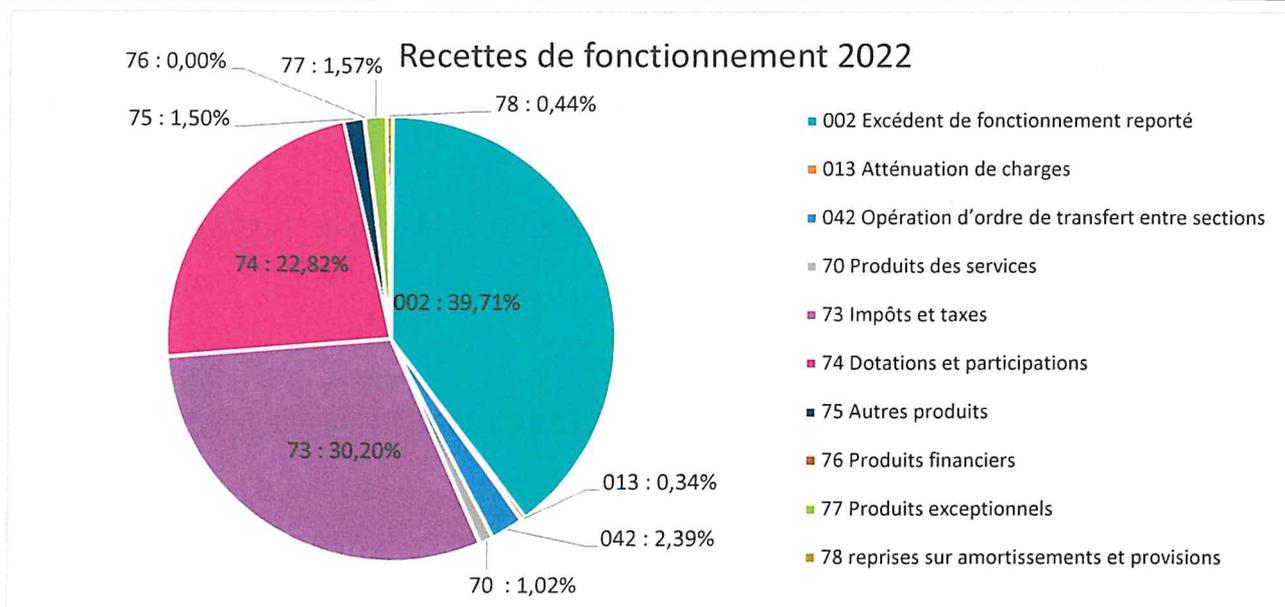
En 2021, le montant des produits exceptionnels était de 44 680,07 €.

➤ **Chapitre 78 – reprise sur amortissements et provisions.**

Ce chapitre comprend la reprise des provisions constituées pour risques suite à la clôture des contentieux. Il s'élève à d'un montant de **6 220 €**.

5. Récapitulatif des recettes de fonctionnement

Chapitre	Intitulés	CA 2020	CA 2021	CA 2022	Variation entre 2021 et 2022
002	Excédent reporté	393 023,03	423 511,05	560 823,12	+ 32,42 %
013	Atténuation de charges	3 273,63	2 082,57	4 788,24	+ 129,92 %
70	Produits des services	7 786,18	7 042,09	33 760,52	+ 379,41 %
042	Opération d'ordre	0,00	17 909,26	14 444,91	-19,34 %
73	Impôts et taxes	362 075,00	386 987,00	426 559,24	+ 10,23 %
74	Dotations et participations	297 853,76	328 913,44	322 268,96	- 2,02 %
75	Autres produits	20 804,63	21 107,05	21 205,00	+ 0,46 %
76	Produits financiers	7,10	6,88	8,25	+ 19,91 %
77	Produits exceptionnels	5 913,60	44 680,07	22 230,90	- 50,24 %
78	Reprise sur provisions	0,00	0,00	6 220,00	+ 100 %
Total des recettes		1 090 736,93	1 232 239,41	1 412 306,14	+ 14,61 %



B. La section d'investissement

1. 1. Résultat d'investissement pour l'année 2022

Recettes d'investissement		91 593,54 €
Dépenses d'investissement	-	120 221,99 €
Résultats de l'année 2022	-	28 628,45 €

Excédent à reporter au budget primitif 2023 : 17 016,30 €.

Solde des restes à réaliser : 42 886,86 €.

2. Analyse des dépenses d'investissement

Ce sont des dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité et le remboursement du capital des emprunts contractés.

➤ Chapitre 16 - emprunts et dettes assimilés

Le remboursement du capital de la dette était de **23 937,71 €** en 2022.

Emprunts	Organismes	Capital au 31/12/2021	Capital au 31/12/2022	Date de fin
Création accueil jeunes	CAF	6 275,76 €	4 183,84 €	01/10/2024
Atelier municipal	Crédit Agricole	140 860,31 €	128 625,99 €	05/05/2033
Fibre Très Haut Débit	Crédit Agricole	41 091,90 €	31 460,90 €	05/05/2026
Total prêts en cours		188 227,97 €	164 270,73 €	

➤ Chapitre 19 – neutralisations et régularisations d'opérations

Le montant de la neutralisation d'amortissement de subventions d'équipements versées dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux basse tension rue de l'aérodrome s'élève à **14 444,91 €**.

➤ Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées

Le montant des subventions d'équipement versées à des administrés pour des travaux de ravalement de façade s'élève à **330 €**.

➤ **Chapitres 20, 21 et 23**

Les investissements réalisés en 2022 pour un montant de **81 509,37 €** sont les suivants :

- Opération 65 - Chemin piétonnier Doncourt-Bruville 6 900,00 €
Achat d'une parcelle ZP26 au Lieudit de Franche Raye

- Opération 170 - Eclairage public 9 866,08 €
Remplacement d'un candélabre rue Georges Dubois
Travaux urgents

- Opération 220 – Divers travaux et équipement 57 095,69 €
Bâtiments communaux :
 - Serrures des portes d'entrée
 - Remplacement de l'éclairageMairie :
 - Logiciel Horizon Cloud,
 - Rétroprojecteur,
 - Jardinières et supports,
 - Enceinte sono avec micro,
 - Dictaphone,
 - Rotabuse pour Karcher,
 - Ecran d'ordinateur,
 - Aspirateur,
 - Isoloir,Ecole maternelle :
 - Défibrillateur,
 - Capteurs CO2,
 - Borne wifi,
 - Store pour la porte de la classe des grands,
 - Chauffe-eau,Maison du Temps Libre :
 - Défibrillateur,
 - Chauffe-eau,Stade :
 - Arroseur et pluviomètre,
 - Filet de tennis,Domaine communal :
 - Panneaux signalisation,
 - Panneau participation citoyenne.

- Opération 245 - Aménagement de sécurité rue de l'aérodrome, 4 263,60 €
Rue Adrien Mangin et route de Bruville
Mission maîtrise d'œuvre travaux voirie
Relevé topographique rue de l'Aérodrome

- Opération 247 - Aménagement de sécurité de la traverse RD603 2 520,00 €
Relevé topographique traverse du village

- Opération 255 - Réhabilitation de l'atelier communal rue Adrien Mangin 864,00 €
Annonce légale.

3. Analyse des recettes d'investissement

Ces recettes englobent les ressources propres, les recettes perçues liées aux projets d'investissement retenus, les recettes en lien avec l'urbanisme (la taxe d'aménagement) et, si besoin, les emprunts nouveaux.

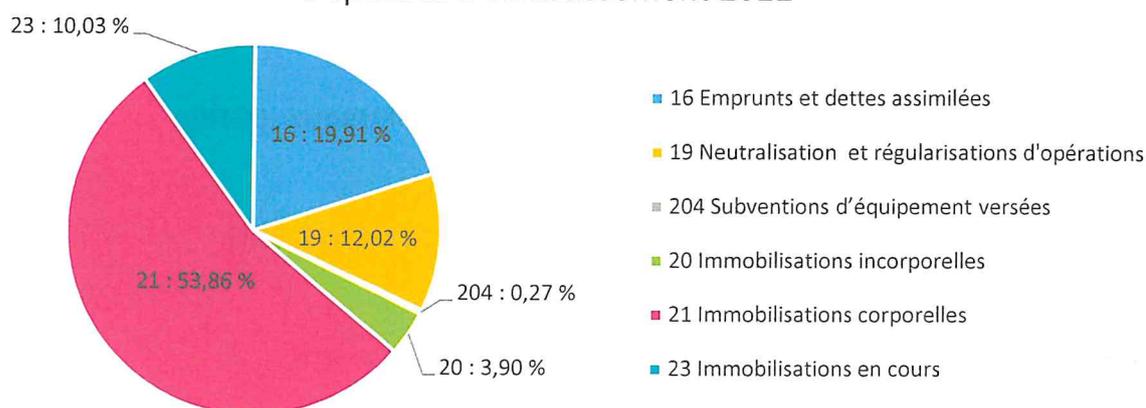
Pour l'année 2022, les recettes d'investissement s'élèvent à **91 593,54 €**, détaillées ci-après :

• Subvention CD54 Optimisation photométrique et économie énergie Écran numérique interactif école maternelle	6 368,00 €
• Subvention REGION GRAND EST Capteurs CO2 Écran numérique interactif école maternelle	8 046,20 €
Subvention DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) Chemin piéton rue de l'Aérodrome	13 152,00 €
• Subvention DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) Éclairage des bâtiments	3 491,00 €
• Redevance R2 SISCODELB	5 954,17 €
• Amortissement des frais d'études	21 765,73 €
• Fonds de compensation pour la TVA	15 301,94 €
• Taxe d'aménagement	17 514,50 €

4. Récapitulatif de la section d'investissement

Chapitre	Intitulés	CA 2022
16	Emprunts et dettes assimilées	23 937,71
19	Neutralisation et régularisations d'opérations	14 444,91
204	Subventions d'équipement versées	330
20	Immobilisations incorporelles	4 691,52
21	Immobilisations corporelles	64 757,13
23	Immobilisations en cours	12 060,72
Total des dépenses		120 221,99

Dépenses d'investissement 2022



Chapitre	Intitulés	CA 2022
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 816,44
13	Subventions d'investissement	37 011,37
28	Amortissement des immobilisations	21 765,73
Total des recettes		91 593,54

Recettes d'investissement 2022

